

Registre des délibérations du Conseil Municipal de NOUAINVILLE

Séance du 30 juin 2017

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

L'An deux mil dix-sept le vendredi 30 juin à seize heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Marc BAUDRY, Maire.

Présents : M. BONISSENT Marc, Mme GAIN Maryvonne, Mme LEGRAND Christine, Mme LABOUBENE Lydie, Mme MAUROUARD Pascale, M. DIGUET Christian,

Absent excusé : Mme PORTIER Isabelle, M. MARTI-FULLANA Bernard, Mme JOLITON Christine, M. LEBOYER Daniel

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne GAIN

Date de convocation : 26/06/2017

Objet : Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le maire invite les conseillers à prendre connaissance du décret :

- Décret N°2017/1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 24 septembre 2017 dans le département.
- De la circulaire NOR/INTA/INTA171722C du 12 juin 2017 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à élire. Cet arrêté fixe pour la commune de Nouainville à 1 le nombre de délégués et à 3 le nombre de délégués suppléants.

Les 2 membres les plus âgés et les 2 membres les plus jeunes forment le bureau électoral.
Madame Maryvonne GAIN a été désignée en qualité de secrétaire.

ELECTION D'UN DÉLÉGUÉ

Le maire invite à procéder, sans débat, et au scrutin secret, à l'élection des délégués au scrutin majoritaire.
Les résultats de vote sont les suivants.

-nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 7
-nombre de bulletins blancs ou nuls	: 0
-suffrages exprimés	: 7
-majorité absolue	: 4

A obtenu :

Mr BAUDRY Jean-Marc : 7 voix

Monsieur Baudry Jean-Marc a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLÉANTS

Il est procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection des 3 suppléants.

Les résultats de vote sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	7
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	7
Majorité absolue	4

Ont obtenus :

Mme MAUROUARD Pascale	:	7 voix
Mr LEBOYER Daniel	:	7 voix
Mr BONNISSENT Marc	:	7 voix

Madame MAUROUARD Pascale et Messieurs LEBOYER Daniel et BONNISSENT Marc ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont accepté le mandat.

Délibéré à Nouainville, le 30 juin 2017
Pour extrait conforme,
Le Maire